



École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines tenue à l'école du Phare à 19h00 le 13 septembre 2022.

1. Mot de bienvenue;

Madame Émilie Paré-Gauthier, vice-présidente du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue à tous, il est 19h03.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Madame Émilie Paré-Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Rachèle Mainguy et appuyé par Madame Jacinthe Montambault d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Mot de la direction;

Madame Nathalie Morin, directrice, remercie les parents pour leur présence et leur souhaite la bienvenue.

4. Nomination d'un(e) secrétaire de la rencontre;

Madame Nathalie Morin se propose. Madame Geneviève Mayrand appuie. La secrétaire sera Madame Nathalie Morin, pour cette rencontre.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2021;

Madame Émilie Paré-Gauthier demande si le procès-verbal est conforme aux discussions.

Il est proposé par Madame Geneviève Mayrand et appuyé par Madame Jacinthe Montambault d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2021.

6. Organisation scolaire 22-23 et présentation du personnel ;

Madame Nathalie Morin présente l'organisation scolaire ainsi que les enseignants associés à chacun des groupes.

7. Informations sur le Conseil d'établissement;

Madame Émilie Paré-Gauthier explique le rôle du conseil d'établissement et nomme les différents dossiers sur lesquels nous travaillerons cette année.

Elle explique aussi que tous les membres ont une formation obligatoire à suivre.

Les rencontres peuvent être en présentiel ou en viséoconférence.

8. Présentation du rapport annuel de conseil d'établissement 2021-2022;

Madame Nathalie Morin fait la lecture du rapport annuel qui a été adopté le 21 juin 2022 dernier.

9. Nomination d'un(e) président(e) d'élection;

Madame Jacinthe Montambault se propose comme présidente d'élection et Mathieu Turcotte-Hamel l'appuie. Elle accepte.

10. Mises en candidature : 3 postes pour des mandats de 2 ans : 1 poste à du Phare, 2 postes à St-Charles-de-Grondines 1 poste pour le remplacement de Marie-Pierre Durand 1 an

Madame Jacinthe Montambault ouvre les mises en candidature.

Pour l'école du Phare, voici les mises en candidature :

Madame Jennifer Pagé Petitclerc se propose par procuration et monsieur Mathieu Turcotte-Hamel appuie. Elle accepte.

Aucun autre candidat.

Pour l'école St-Charles-de-Grondines, voici les mises en en candidature :

Madame Yona Viotay se propose et elle est appuyé par madame Émilie Paré-Gauthier. Elle accepte.

Madame Geneviève Mayrand se propose par procuration et elle est appuyée par madame Rachèle Mainguy. Elle accepte.

Madame Rachèle Mainguy se propose et elle est appuyée par madame Jacinthe Montambault. Elle accepte le remplacement d'un an de Marie-Pierre Durand.

11. Élection – mandat de 2 ans : 1 poste à du Phare, 2 postes à St-Charles-de-Grondines

École du Phare : Madame Jennifer Pagé Petitclerc.

École St-Charles-de-Grondines : Mesdames Geneviève Mayrand et Yona Viotay.

Remplacement de Marie-Pierre Durand pour un mandat d'un an : Rachèle Mainguy.

12. Élection des substituts : 1 poste à du Phare; 1 poste à St-Charles-de-Grondines;

Monsieur Mathieu Turcotte-Hamel se propose comme membre parent substitut au conseil d'établissement pour l'école du Phare et madame Rachèle Mainguy appuie. Il accepte.

Madame Julie Papillon se propose comme membre parent substitut au conseil d'établissement pour l'école Saint-Charles et madame Yona Viotay appuie. Elle accepte.

13. Nomination d'un(e) représentant(e) au Comité de parents;

Madame Jennifer Petitclerc-Pagé se propose par procuration comme représentante au comité de parents du CSS de Portneuf et madame Jacinthe Montambault appuie. Elle accepte.

Madame Jacinthe Montambault se propose comme substitut et monsieur Mathieu Turcotte-Hamel appuie. Elle accepte.

Adopté à l'unanimité.

14. Comité EHDAA;

Mme Nathalie Morin explique ce qu'est le comité et indique qui peut en faire partie. Les parents intéressés à siéger sur le comité sont invités à en faire part, par écrit, de manière confidentielle.

15. Varia :

Recommandations pour l'assemblée générale de parents Madame Jacinthe Montambault suggère de faire l'assemblée de parents après les rencontres de parents. Elle suggère également de faire tirer un prix pour attirer les parents. La facture ou des boîtes à lunch Gourmet sont suggérées.

16. Période de questions;

Un parent de Saint-Charles se questionne sur la raison du déménagement du secrétariat. La direction explique que c'est une question de respect de la confidentialité puisque l'ancien secrétariat était à air ouverte.

17. Levée de l'assemblée.

Avant que la présidente demande la levée de l'assemblée, Mme Nathalie Morin mentionne que la première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 18 octobre 2022 à 19h00 à du Phare.

Madame Émilie Paré-Gauthier propose la levée de l'assemblée et Madame Julie Papillon l'appuie. L'assemblée générale des parents 2022-2023 se termine à 20h02.

Émilie Paré-Gauthier, vice-présidente

Nathalie Morin, directrice et secrétaire
d'assemblée



Assemblée générale de parents

Nomination d'un parent au comité de parents

13 septembre 2022

Madame Jennifer Petitclerc-Pagé se propose par procuration comme représentante au comité de parents du CSS de Portneuf et madame Jacinthe Montambault appuie. Elle accepte.

Madame Jacinthe Montambault se propose comme substitut et monsieur Mathieu Turcotte-Hamel appuie. Elle accepte.

Adopté à l'unanimité.

Bien vouloir agréer nos meilleures salutations.

Émilie Paré-Gauthier, vice-présidente

Nathalie Morin, directrice

248, chemin du Roy
Deschambault, Grondines (Qc)
G0A 1S0
418-286-6283

525, chemin Sir-Lomer-Gouin
Deschambault-Grondines (Qc)
G0A 1W0
418-268-8359